

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Passionné par les bus, il décide d'en voler un

Actu page 10

Désistement, triangulaires... Les enseignements d'un scrutin historique

Dossier page 2

La tendance nationale du 1^{er} tour des élections législatives ne se reflète pas dans le Nord-Yvelines : le RN est en ballottage favorable dans une seule circonscription, la 9^{ème}, tandis que deux députés macronistes, Karl Olive et Natalia Pouzyreff, devraient conserver leur siège. À gauche, Benjamin Lucas cartonne dans le Mantois, tandis qu'Aurélien Rousseau est en bonne position pour créer la surprise dans la 7^{ème} circonscription.



LES MUREAUX
80 % de bois, ouvert sur la ville... Le pôle Léo Lagrange est prêt à accueillir ses élèves

Actu page 4

TRIEL-SUR-SEINE

Les parents d'élèves grondent face au millier d'heures perdues **Page 4**

VALLEE DE SEINE

Une dizaine de châteaux d'eau vont être rénovés **Page 8**

YVELINES

La nouvelle spécialité culinaire locale a son livre de recettes **Page 9**

THOIRY

La joggeuse mordue par des loups va porter plainte contre le zoo **Page 10**

COURSE A PIED

Les Muriautins chaussent leurs baskets pour parcourir 2024 km avant les JO **Page 12**

POISSY

Le Festival du livre fait le plein pour sa 2^{ème} édition **Page 14**

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une maison d'accueil pour les jeunes LGBT rejetés par leur famille

Actu page 6



Actu page 8

YVELINES
Alexandrine Borgeaud, nouvelle directrice du SPIP



Actu page 9

VALLEE DE SEINE

Les élus communautaires votent une motion contre la Ligne Nouvelle Paris Normandie



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

7^{EME} CIRCONSCRIPTION

Aurélien Rousseau, Nadia Hai, Babette de Rozières : les trois blocs au rendez-vous

Après s'être faits la guerre lors du premier tour des élections législatives anticipées, Aurélien Rousseau, Nadia Hai et Babette de Rozières, se retrouveront au second tour pour une triangulaire, toujours aussi indécise.

■ AURELIEN BAYARD



À Conflans-Sainte-Honorine, Aurélien Rousseau (à gauche) a récolté presque 35 %, loin devant Nadia Hai (à droite, 29,32 %) et Babette de Rozières (25,79 %).

Le symbole est beau. Dans leur QG de campagne – les locaux de la section conflianaise du Parti socialiste – Aurélien Rousseau et ses équipes sont entourés des portraits de Michel Rocard. L'ancien député veille donc sur l'ex ministre de la Santé, beaucoup plus stressé qu'à l'accoutumée. Les yeux rivés sur son téléphone où les messages WhatsApp pleuvent, il n'attend qu'une chose : les résultats définitifs du premier tour de l'élection législative anti-

cipée. Et même si ce n'est toujours pas le cas à presque minuit, il paraît clair que le candidat du Nouveau Front Populaire est devant tous ses concurrents.

Cependant, l'ex-patron de l'ARS de l'Île de France reste grave car les résultats globaux l'inquiètent : « Le contexte national reste très tendu et le RN peut encore disposer d'une majorité absolue. Même ici dans cette circonscription, il n'est pas distancé. » En

effet, d'après les chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur, Aurélien Rousseau récolte 34,68 %, Nadia Hai 29,32 % et Babette de Rozières 25,79%. Entre les deux femmes, seulement 1000 voix d'écart sur une population comptant plus de 80000 inscrits. Toutefois, la députée sortante s'en satisfait car selon elle « le risque de victoire du RN est hypothéqué ».

À l'instar de la 12^{ème} circonscription des Yvelines, il y aura une triangulaire pour le second tour. Aurélien Rousseau préfère faire fi des calculs d'apothicaire – « bien malin celui qui peut prédire le report des voix » – et souhaite rassembler encore plus, des électeurs sociaux démocrates de Nadia Hai à ceux des LR toujours dans l'arc républicain. De son côté, l'ancienne ministre déléguée chargée de la Ville compte sur la mobilisation « des républicains, des démocrates, de droite et de gauche, pour gagner et faire échouer le projet des extrêmes ». Quant à la cheffe médiatique – malgré le commentaire de sa rivale – elle croit toujours en ses chances et appelle les électeurs hésitants à « faire barrage à la coalition contre nature des gauchistes ». ■

12^{EME} CIRCONSCRIPTION

Karl Olive en tête, une triangulaire avec le NFP et le RN au second tour

Le député sortant (Ensemble) est arrivé en tête du premier tour des élections législatives dans la 12^{ème} circonscription des Yvelines avec 40,75 % des voix. Christophe Massiaux (NFP) améliore le score de la gauche et se qualifie au second tour (30,32 %), tout comme Jean-Louis Mettelet et le RN (24,88 %).

La débandade de la majorité présidentielle au premier tour de ces élections législatives n'aura pas eu raison de Karl Olive. Les électeurs de la 12^{ème} circonscription des Yvelines ont placé en tête l'ancien maire de Poissy et député sortant avec 40,75 % des voix, un score en hausse par rapport au premier tour de 2022. « D'ici dimanche, il nous reste à convaincre les électeurs qui ne se sont pas déplacés aux urnes, ainsi que ceux qui ont voté pour nos adversaires par peur, par colère, par incompréhension et en réponse aux erreurs qui ont pu être commises depuis 2022 », a-t-il déclaré.

Derrière lui, on retrouve le candidat du Nouveau Front Populaire Christophe Massiaux, avec 30,32 %. S'il avoue une certaine « fierté d'être au second tour », et de voir la gauche « en nette progression dans les villes et villages » de la circonscription, l'élus d'opposition pisciacais fait part de sa « tristesse qu'un parti d'extrême droite fasse un score très important, surtout dans les villages ». En effet, Jean-Louis Mettelet complète la triangulaire du second tour avec un score de 24,88 %, soit le double du parti lepeniste en 2022. ■



La participation a atteint 71,42 % sur la circonscription, un bond de 20 points par rapport à 2022.

9^{EME} CIRCONSCRIPTION

Bruno Millienne se désiste, place au duel Dieynaba Diop-Laurent Morin

Alors qu'il était qualifié pour le second tour des législatives 2024, le député sortant Bruno Millienne a préféré se désister pour que la candidate du Nouveau Front Populaire, Dieynaba Diop, puisse battre le représentant du Rassemblement national Laurent Morin.

■ AURELIEN BAYARD

Dimanche 30 juin, 20h, clap de fin dans tous les bureaux de vote, le dépouillement peut commencer. Aux Mureaux, dans le fief de Dieynaba Diop – la candidate du Nouveau Front Populaire – la tension est palpable. Plusieurs élus de la commune sont présents pour soutenir leur collègue conseillère municipale et certains prédisent le score qu'elle doit réaliser afin de rallier le second tour des législatives anticipées, « environ 60 % car nous disposons d'un gros réservoir d'électeurs » théorise François Garay, le maire muriautin.

Par ailleurs, il fallait nécessairement que la secrétaire départementale du Parti Socialiste arrive au moins à la deuxième place. « Jean-Luc Mélenchon, Marine Ton-

delier et Olivier Faure viennent de déclarer qu'en cas de triangulaire, si nous sommes à la troisième place, il faut se désister » explique-t-elle.

Au sein de ses équipes de campagne, les SMS commencent à affluer pour donner les résultats ville par ville ou bureau de vote par bureau de vote de la 9^{ème} circonscription. Les surprises commencent à se dessiner, comme à Bonnières-sur-Seine. Dans ce bastion du Rassemblement national, Laurent Morin a recueilli 662 voix contre 548 pour Dieynaba Diop, « un écart faible » commente la candidate NFP. Elle arrive également en deuxième position à Aubergenville, au coude à coude avec l'extrême-droite (1434 pour elle, 1465 voix pour le représen-

tant local du RN), idem aussi pour des communes rurales comme Auffreville-Brasseuil.

Un membre de l'équipe de campagne de Bruno Millienne débarque aux Mureaux afin de mieux connaître la tendance sur cette partie de la circonscription, et transmettre les informations au député sortant. Aux alentours de 22h, le candidat de la majorité présidentielle fait savoir à Dieynaba Diop qu'il se retire, avant une confirmation officielle dans une vidéo quelques dizaines de minutes plus tard : « Ma responsabilité m'impose de tout faire pour faire barrage à l'extrême-droite. »

Un comportement cohérent puisque l'ex-conseiller municipal de Jumeauville avait déclaré avant le début de la campagne législative qu'il laisserait la place à tout candidat non issu de La France Insoumise. Par ailleurs, il répond à la consigne du Premier ministre Gabriel Attal qui a appelé au « dé-



Dans son fief des Mureaux, Dieynaba Diop a réalisé un score de 67 %, loin devant Laurent Morin et ses 15 %.

sistement de nos candidats dont le maintien en troisième position aurait fait élire un député Rassemblement national face à un autre candidat qui défend comme nous les valeurs de la République ».

Le duel NFP-RN acté, la conseillère municipale muriautine savoure son accession au second tour : « C'était l'objectif, je suis agréablement surprise de mon résultat au sein

des petites communes et dès demain matin nous allons repartir sur le terrain. » Toutefois elle n'oublie pas de remercier de manière républicaine le député sortant, dont la réserve de voix sera un atout précieux contre Laurent Morin. Dieynaba Diop se met alors à espérer de voir cette circonscription « taillée sur mesure par Pasqua pour Hervé Cuq » de passer pour la première fois à gauche. ■

5^{EME} CIRCONSCRIPTION

Largement plébiscité, Benjamin Lucas sera opposé à Cyril Nauth

Les électeurs du Mantois ont accordé leur confiance au député sortant du Nouveau Front Populaire, avec 44,92 % des voix. C'est le candidat du RN et ancien maire de Mantes-la-Ville, Cyril Nauth, qui sera face à lui au second tour (30,97 %).

■ MAXIME MOERLAND



« Il manque encore une étape, la semaine qui s'ouvre va être celle de tous les dangers pour le pays entier, pour la République », a lancé Benjamin Lucas à l'aube de la campagne du second tour.

Le 1^{er} tour des élections législatives anticipées a parfois donné lieu à des résultats serrés, voire indécis dans plusieurs circonscriptions du territoire. Pas dans la 8^{ème}. Dans le Mantois, le député sortant et candidat du Nouveau Front Populaire, Benjamin Lucas, se détache avec 44,92 % des voix, soit une augmentation de plus de 10 points par rapport au premier tour du scrutin de 2022. Un score qui atteint même 60,59 % à Mantes-la-Jolie.

Alors que les derniers bulletins étaient en cours de dépouillement, l'ambiance n'était pas vraiment à la

fête, malgré son score sans appel. « La possibilité que l'extrême droite ait une majorité à l'Assemblée nationale empêche toute forme de réjouissance », tempérait Benjamin Lucas auprès de ses militants dimanche soir. Mais selon lui, cette performance est « le signe qu'ici, la gauche incarnée par le NFP est solide, et qu'il y a une volonté sur ce territoire de ne pas être représenté demain par un député RN ».

La dynamique de l'extrême droite a pourtant permis à Cyril Nauth, candidat du RN et ancien maire de Mantes-la-Ville, de doubler son

nombre de voix par rapport à 2022 (14076 contre 6729 il y a 2 ans). Avec 30,97 %, il parvient cette fois à se qualifier au second tour, et fera face au député sortant.

Pas de triangulaire, donc, dans la 8^{ème} circonscription des Yvelines. Le candidat de la majorité présidentielle, Alexis Costa, n'a convaincu que 14,16 % des électeurs. Malgré le danger que représenterait une majorité d'extrême droite à l'assemblée, il n'appelle pas à faire barrage. « Les Yvelinois et Yvelinoises ont fait entendre aujourd'hui leur voix, a-t-il déclaré à la suite du scrutin. Respectant la République, la Démocratie, et les habitants de ma circonscription, je ne donnerai donc pas de consignes de vote ».

Stéphan Champagne, candidat soutenu par les mouvements de Pierre Bédier et de Karl Olive, se contente de la 4^{ème} place avec 5,70 % des suffrages exprimés. En vue du duel du second tour, le président du Département a d'ailleurs fait part de clarté : « Entre un candidat social-démocrate intelligent et sympathique et un personnage antipathique, incompétent, sûrement pas démocrate et sûrement pas social, le choix est vite fait. En ce qui me concerne je voterai Benjamin Lucas », a déclaré Pierre Bédier au lendemain du 1^{er} tour. ■

6^{EME} CIRCONSCRIPTION

Natalia Pouzyreff en ballottage favorable, une triangulaire au 2nd tour

La députée sortante de la majorité présidentielle a recueilli 38,33 % des voix lors du scrutin de dimanche. Elle sera opposée à Mélinda Sauger pour le Nouveau Front Populaire (27,02 %), et à Sophie Lelandais pour le RN (20,45 %) dans une triangulaire.

Elle fait partie des députés macronistes à résister à la gauche et à l'extrême droite. Natalia Pouzyreff (Ensemble) a viré en tête au 1^{er} tour des élections législatives dans la 6^{ème} circonscription des Yvelines, avec un score de 38,33 %. « J'appelle tous les citoyens attachés aux valeurs de la République à voter pour moi au second tour », a-t-elle déclaré à l'issue du scrutin.

Elle sera opposée à la candidate du Nouveau Front Populaire Mélinda Sauger (27,02 %), et à Sophie Lelandais pour le RN (20,45 %). À

Achères et Carrières-sous-Poissy, c'est la gauche qui tire son épingle du jeu avec respectivement 39,62 et 46,60 % des voix. La députée sortante, elle, a été plébiscitée par les électeurs de Médan (44,11 %).

Sur cette circonscription, la percée de l'extrême droite est particulièrement élevée : en 2022, alors représentée par Maria Macedo de Souza, elle n'avait récolté que 7,86 % des voix. La participation était elle aussi en forte augmentation, passant de 50,92 à 69,50 %. ■



Mélinda Sauger (à gauche), Natalia Pouzyreff (au centre) et Sophie Lelandais (à droite) se confronteront au deuxième tour de l'élection.

Les résultats des 5 circonscriptions de la Vallée de Seine

En gras, les candidats qualifiés pour le second tour des législatives anticipées 2024.

6 ^{ème} circonscription	7 ^{ème} circonscription	8 ^{ème} circonscription	9 ^{ème} circonscription	12 ^{ème} circonscription
1. N. Pouzyreff (ENS) 38,33 %	1. A. Rousseau (NFP) 34,68 %	1. B. Lucas (NFP) 44,92 %	1. L. Morin (RN) 34,49 %	1. K. Olive (ENS) 40,75 %
2. M. Sauger (NFP) 27,02 %	2. N. Hai (ENS) 29,32 %	2. C. Nauth (RN) 30,97 %	2. D. Diop (NFP) 29,64 %	2. C. Massaux (NFP) 30,32 %
3. S. Lelandais (RN) 20,45 %	3. B. De Rozières (LR-RN) 25,79 %	3. A. Costa (ENS) 14,16 %	3. B. Millienne (ENS) 21,35 %	3. J-L Mettelet (RN) 24,88 %
4. S. Torrez (LR) 7,64 %	4. Julien Fréjabue (LR) 7,64 %	4. S. Champagne (EPY) 5,70 %	4. H. Riou (LR) 8,90 %	4. B. Jay (REC) 1,47 %
5. J-L Suzé (ECO) 3,16 %	5. C. Aubrée (REC) 0,95 %	5. S. El Asri (DIV) 2,66 %	5. R. Zerouali (ECO) 2,85 %	5. J-P Mercier (EXG) 1,06 %
6. A.E. Sild (REC) 1,44 %	6. A. Kaya (LO) 0,92 %	6. T. Gonnot (EXG) 1,16 %	6. C. Le Hot (REC) 1,28 %	6. P. Scieller (DIV) 0,79 %
7. C. Coueignas (DLF) 1,01 %	7. J. Lefebvre (Travailleurs) 0,69 %	7. N. Mangani (DIV) 0,41 %	7. P. Gommard (LO) 0,96 %	7. D. Kamara (DVG) 0,73 %
8. C. Pérraudin (LO) 0,42 %		8. H. Bovaere (REC) 0,02 %	8. S-S Djéaramane (DIV) 0,54 %	
9. K. Armède (EXG) 0,23 %		9. L. Chevalier (DIV) 0,01 %		
10. P. Hernot (DVD) 0,16 %				
11. M. Philipot (NPA) 0,13 %				
12. L. Müllbacher (DIV) 0,00 %				

LES MUREAUX

80 % de bois, ouvert sur la ville... Le pôle Léo Lagrange est prêt à accueillir ses élèves

Les Muriatines et Muriatins ont pu visiter le nouvel établissement scolaire tant attendu, le samedi 29 juin. Avec 8 classes de maternelles et 12 classes d'élémentaires, le pôle Léo Lagrange est avant tout un lieu éducatif innovant, mais qui a été pensé pour accueillir tous les habitants.

■ MAXIME MOERLAND

« Ça donne envie de retourner à l'école ! » Les parents d'élèves n'ont pas caché leur enthousiasme, en poussant pour la première fois les portes du pôle Léo Lagrange flamboyant neuf, samedi dernier. Il faut dire qu'au-delà de son aspect moderne vu de l'extérieur, les espaces

intérieurs de ce groupe scolaire nouvelle génération en jettent, de l'omniprésence du bois (80 % de la structure) aux nombreux espaces verts, sans parler des grandes baies vitrées laissant pénétrer la lumière, que ce soit dans les couloirs ou dans les classes. « Des parents qui

ne sont pas du secteur veulent faire une dérogation pour mettre leurs enfants ici », glisse-t-on, non sans fierté, du côté de la municipalité des Mureaux.

Ce n'est pas par hasard que le bâtiment a reçu la certification « Haute Qualité Environnementale », atteignant même le niveau « Exceptionnel » (une première pour un équipement éducatif) : un soin tout particulier a été apporté au respect de l'environnement, via le projet architectural comme indiqué plus haut, mais aussi par la gestion des déchets et le respect des ressources. « J'ai la prétention de penser qu'on va au-delà des questions simples de construction, c'est une relation avec un architecte qu'on choisit, raconte Michel Carrière, adjoint au maire chargé de l'éco-ville. Il y a un plaisir à faire ce que l'on veut, à choisir. On travaille avec des spécialistes, en se demandant ce que l'on veut pour les citoyens ».

Car si la fonction première du pôle Léo Lagrange est bien l'éducation, les élèves ne seront pas les seuls à arpenter les couloirs de ce nouvel



205 m² de panneaux photovoltaïques permettent de fournir plus de 25% des besoins en électricité du bâtiment.

équipement : la cour Alexis Vastine, à destination des élèves de maternelle la semaine, sera ouverte à tous les habitants le week-end, tandis que pendant les vacances scolaires (et le mercredi en période scolaire), le bâtiment servira d'accueil de loisirs. Même les associations de la commune pourront profiter des lieux, avec des salles de formation ouvertes aux réservations. « Pendant très longtemps, en France, on considérait qu'une école était sacralisée à l'année, souligne le maire des Mureaux, François Garay. L'école, c'est 850 heures par an, soit 150 jours. Donc il y a 215 jours où on peut l'utiliser autrement ».

D'autant plus que l'on se situe à quelques mètres à peine du stade du même nom, doté de nombreux terrains qui s'intègrent désormais à ce vaste ensemble dédié à l'éducation et au sport. « Il y a un projet à construire entre les équipes pédagogiques et les associations sportives pour intégrer progressivement une sensibilisation au sport, assure Angela Klein, adjointe chargée de l'éducation. Tous les professeurs ont été recrutés avec un profil orienté vers la pratique sportive ». En même temps, difficile de résister à la tentation de fouler la pelouse en contrebas, quand on arpente les couloirs vitrés qui surplombent les terrains. ■



« On a de belles salles avec de belles superficies, les parents sont agréablement surpris », s'est réjouie Angela Klein, adjointe à l'éducation à la Ville des Mureaux.

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Située en REP+, l'école élémentaire Verlaine pourrait finir avec des classes surchargées

Le 27 juin, plusieurs parents d'élèves ont manifesté devant l'école Paul Verlaine. Alors que la classe de grande section de maternelle doit être dédoublée, le recrutement du professeur se fait attendre et pourrait remettre en cause son ouverture.

Pancartes à la main, les parents des élèves du groupe scolaire Paul Verlaine de Chanteloup-les-Vignes ont marqué leur mécontentement lors de la matinée du 27 juin. En effet, dans cet établissement comprenant 17 classes – 5 en maternelle, 11 en élémentaire et une « unité pé-

dagogique pour élèves allophones arrivants » (UPE2A) – et situé en REP+, doit voir la grande section de maternelle être dédoublée, après celle de CP et de CE1. Sauf que le professeur censé assurer cette classe n'est toujours pas arrivé, faute de recrutement.

« J'alerte l'académie depuis le mois de janvier et je n'ai toujours pas la garantie d'avoir ces deux postes supplémentaires. Les parents ont raison d'être en colère. Nous ne pouvons pas avoir des classes avec 28 élèves en REP » s'insurge Catherine Arenou, la maire chantelouvaise. En effet, d'après les prérogatives émises par Jean-Michel Blanquer lorsqu'il était ministre de l'Éducation, les classes en REP ou REP+ ne doivent pas dépasser les 14 élèves. « Le dispositif fonctionne, les premiers CP qui ont bénéficié du dédoublement sont maintenant au collège et les évaluations s'en ressentent positivement » poursuit l'édile.

Naoual Roussel, l'une des représentantes des parents d'élèves, rappelle que le dédoublement des grandes sections de maternelle avait déjà été reporté l'an dernier : « Nous attendons la réponse d'une commission de l'éducation nationale le 9 juillet. » ■



La maire de Chanteloup-les-Vignes demande le recrutement de deux professeurs dans le groupe scolaire Paul Verlaine afin d'assurer le dédoublement des classes de grande section de maternelle.

TRIEL-SUR-SEINE

Les parents d'élèves grondent face au millier d'heures perdues

Plusieurs parents d'élèves se sont réunis le 28 juin devant l'école élémentaire Jules Verne pour alerter l'académie de Versailles sur les 1 000 heures perdues tout au long de l'année au sein de toutes les écoles trielloises. La Mairie a apporté son soutien.

Sur les 8 écoles et la cinquantaine de classes présentes sur Triel-sur-Seine, plus de 1 000 heures ont été perdues pour cause de non-remplacement des professeurs. « Ce sont surtout les établissements Camille Claudel et Jules Verne qui ont été les plus impactés » précise Christelle Charlier, présidente de l'Association Indépendante des Parents d'Elèves (AIPE). C'est donc devant la dernière école citée qu'une vingtaine de parents d'élèves ont décidé de se réunir.

« En plus de cela, les parents apprennent les absences alors qu'ils déposent leurs enfants, enchaîne Mathieu Joudot, lui-aussi présent au sein de l'AIPE, le dispatch se faisait difficilement, ce qui créait de la tension pour tout le monde. » Toutefois, les équipes éducatives ont fait de leur mieux pour assurer la continuité des

cours, comme la directrice de l'école élémentaire Camille Claudel qui a donné des cours durant ses heures de décharge. De son côté le maire SE de la Ville, Cédric Aoun, était également présent pour affirmer son soutien. Edile comme parents d'élèves attendent dorénavant une réponse à un courrier envoyé la semaine dernière à l'Académie de Versailles. ■



À l'école Jules Vernes, c'est 7 semaines de cours qui n'ont pas pu être données à cause des heures perdues.

ACHERES

La santé financière de la Ville s'améliore, selon la CRC

Dans son dernier rapport, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) s'est montrée optimiste quant à l'amélioration de la « situation économique fragile » de la commune, tout en préconisant deux pistes d'amélioration.

Lors du conseil municipal du mardi 25 juin, les élus de la Ville d'Achères ont présenté le rapport de la CRC portant sur la gestion de la Ville depuis 2018. Si l'instance a fait état d'une « situation économique fragile », elle a souligné que celle-ci « tend à s'améliorer grâce à la mise en œuvre d'une stratégie financière visant à restaurer les équilibres budgétaires ».

Afin de poursuivre dans cette dynamique, la CRC a préconisé deux pistes d'amélioration : la formalisation d'un schéma directeur énergétique qui comprendrait la rénovation thermique des bâtiments ou encore la réduction des mobilités carbonées, ainsi que la lutte contre l'absentéisme, qui atteignait 13,3 % en 2022. « En réponse, la Ville a mis en place un Document Unique d'évaluation des risques professionnels », précise la municipalité. ■



■ EN IMAGE

YVELINES

Joyeux anniversaire l'armée de l'Air !

Pour fêter ses 90 ans, l'armée de l'Air a décidé de revenir là où tout a commencé : à Versailles. En effet, c'est dans les Petites Écuries que l'organisation militaire naquit en 1935, un an après la promulgation de la loi du 2 juillet 1934 fixant son organisation générale. À cette occasion, un Alphajet et un Mirage 2000 étaient au sol rue de Paris. Touristes et habitants ont ainsi pu faire un tour dans le cockpit. Enfin, le vendredi et le samedi soir, des spectacles aériens avaient lieu au-dessus du château de Versailles avec la participation de la patrouille acrobatique de France. ■

VILLENES-SUR-SEINE

Urbanisme : une charte pour cadrer les projets

Les élus villennois ont voté à l'unanimité pour la mise en place d'une charte de l'urbanisme durable et responsable, lors du conseil municipal du 24 juin.

« L'objectif de cette charte est de renforcer notre capacité à préserver notre cadre de vie ». Jean-Michel Charles, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et à l'assainissement a présenté, lors du dernier conseil municipal, une charte de l'urbanisme durable et responsable, adoptée à l'unanimité. Ses règles s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, et s'appuient sur trois thématiques : le cadre de vie, la qualité constructive et le bien vivre ensemble.

« Il s'agit non seulement de faire en sorte que les projets s'intègrent bien dans l'existant, mais tiennent également davantage compte de la préservation de la biodiversité et des économies d'énergie », ajoute Jean-Michel Charles. Cette charte constitue un complément des PLUi et du PLHI de la communauté urbaine GPSEO. Pour la consulter dans le détail, rendez-vous sur le site de la municipalité (ville-villennes-sur-seine.fr). ■

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier responsable, humain, intégré localement, au service de la ville et pensé pour la qualité de vie.



UNE MARQUE ALTAREA

PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - Ibiza - Novembre 2021

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une maison d'accueil pour les jeunes LGBT rejetés par leur famille

Le Refuge, association venant en aide aux jeunes LGBT abandonnés par leurs familles, a inauguré le 25 juin à Verneuil-sur-Seine sa première résidence dans l'ouest-parisien ainsi que dans les Yvelines. Une ouverture permise grâce au concours de la Mairie.

■ AURELIEN BAYARD

Un sentiment mitigé accompagne toujours ce type d'inauguration. Le 25 juin, le Refuge, association accompagnant les jeunes personnes LGBT+ laissées à l'abandon par leur famille, était au côté de la municipalité de Verneuil-sur-Seine afin de présenter la future maison pouvant accueillir quatre jeunes – au moins majeurs – auxquels elle vient en aide.

Pour cet événement, Xavier Iacovelli, sénateur des Hauts-de-Seine, s'est permis une légère infidélité envers son territoire, lui ayant fait du droit des enfants un combat personnel depuis plus de 7 ans. « Si nous devons ouvrir des lieux comme le Refuge, c'est qu'il reste des esprits faibles. » s'insurge le politicien. Toutefois, il ne souhaitait pas noircir complètement le tableau, mettant également l'accent sur les progrès réalisés depuis plusieurs années comme l'interdiction des

thérapies de conversion et l'autorisation pour les homosexuels de donner leur sang (novembre 2023).

Fabien Aufrechter est également un allié de la cause LGBT+. « Dans les mois qui ont suivi notre élection, nous avons été confrontés dans la ville à deux situations de jeunes rejetés par leurs parents suite à leur coming-out. » narre-t-il. La Mairie avait alors décidé de les accompagner, notamment en les logeant dans l'internat de Notre-Dame « Les Oiseaux ». Par ailleurs, la Ville avait ensuite pris toute une série d'initiatives, comme la promotion de la tolérance zéro à l'égard des injures sexistes, racistes, handiphobes, antisémites et LGBTphobes, la lutte contre l'homophobie dans le sport, et le lancement d'un plan de lutte contre les violences scolaires.

« Cette inauguration marque une deuxième étape pour notre fonda-

tion, explique Pacôme Rupin, directeur général du Refuge, car il nous manquait ce lien intermédiaire entre le dispositif d'urgence et la totale autonomie ». En effet, lorsque les jeunes atterrissent dans un de leurs hébergements d'urgence, ils bénéficient d'abord d'un suivi psychologique, puis les bénévoles les aident à trouver un travail : « Ils enchaînent les petits boulots ou les CDD, et pour trouver un logement c'est compliqué quand on a aucune ressource. »

La maison vernolienne est donc là pour pallier cela. Les futurs résidents ne paieront comme loyer qu'un petit pourcentage de leur ressource, ce qui permettra



La maison du Refuge de Verneuil-sur-Seine permettra d'accueillir 4 jeunes LGBT+ rejetés par leur famille.

de les lancer dans la vie. « On serait sur une occupation de 2 à 3 ans mais il faut du turnover pour aider tout le monde, explique Pacôme Rupin. Nous n'avons que 35 places en Île-de-France alors que nous avons eu 230 demandes l'année dernière » enchaîne Benoît Cascade, directeur des relations institutionnelles.

Cette année le Refuge a encore aidé 250 jeunes et craint surtout que les discours de violence se normalisent. « Nous espérons que nos actions ne gênent aucune mouvance politique. L'État nous subventionne à hauteur de 15 %, la majorité des donateurs sont institutionnels ou des entreprises. Quoiqu'il arrive le 7 juillet, un de nos enjeux sera pouvoir continuer notre activité » conclut Pacôme Rupin. ■

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville obtient la troisième patte du label « Ville amie des animaux »

Le 26 juin, Carrières-sous-Poissy a obtenu de la part de la Région Île-de-France, la troisième patte au label « Ville amie des animaux ». Il s'agit de la plus haute distinction possible.

Et si la meilleure amie des bêtes était une commune yvelinoise ? Le 26 juin, Carrières-sous-Poissy a obtenu sa troisième patte au label « Ville amie des animaux ». Une belle performance puisque la deuxième patte avait été obtenue juste un an plus tôt. Ce label récompense les municipalités qui œuvrent en faveur du respect du bien-être animal. Il s'agit de la plus haute distinction décernée par la Région. En effet, depuis plusieurs années, la Ville a voté plusieurs actions envers les animaux comme en septembre 2023 où, elle a fait le choix de réserver un espace dédié à l'installation de columbariums animaliers. De plus, le personnel de la Mairie est autorisé à venir travailler avec son animal de compagnie. Par ailleurs, la municipalité a inscrit son action dans le cadre des conventions internationales sur les droits des animaux. ■

INDISCRETS

SPÉCIAL LÉGISLATIVES

Le scrutin de la 8^{ème} circonscription risque-t-il d'être annulé ? La question se pose, suite au couac du parti Reconquête et de son candidat Hugues Bovaère. De nombreuses communes du Mantois, dont Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Magnanville n'ont pas reçu les bulletins du parti d'Éric Zemmour pour le 1^{er} tour des élections législatives. « Je sais qu'ils ont été imprimés, a assuré Hugues Bovaère au quotidien *Le Parisien*. Mais après, je ne sais plus rien. Mes bulletins sont quelque part dans la nature. C'est incompréhensible et très rageant. Je suis partagé entre la colère et la tristesse. J'étais prêt depuis le 9 juin et je m'étais investi ». Le candidat a obtenu 8 voix dimanche dernier. Mais est-ce la faute à la non livraison des bulletins, ou à la chute libre que connaît le parti d'extrême droite ? Dans tous les cas, celui-ci a déposé un recours, et espère que la justice annulera le résultat du 1^{er} tour dans la 8^{ème} circonscription, une possibilité qui existe, à l'heure où nous écrivons ces lignes. ■

Le candidat d'extrême droite de la 8^{ème} circonscription des Yvelines, Cyril Nauth, ne semble pas avoir apprécié le soutien du président du Département, Pierre Bédier, au député sortant Benjamin Lucas (NFP) à l'issue du 1^{er} tour des législatives. « Pierre Bédier va finir sa sinistre carrière politique encarté chez LFI, quelle indignité !, a éreuté l'ancien maire de Mantes-la-Ville sur ses réseaux sociaux. J'ai quand même hâte de le voir avec un keffieh en train de militer dans une ZAD avec un drapeau palestinien dans chaque main ». À défaut d'être pertinente, l'image prête à sourire. ■

« J'espère que vous allez retrouver vos valeurs un jour monsieur Glucksmann ! » Le leader du parti Place Publique a reçu un accueil glacial de la part de Nadia Hai à Conflans-Sainte-Honorine, le samedi 27 juin, alors que celui-ci venait soutenir le candidat du Nouveau Front Populaire, Aurélien Rousseau, dans la 7^{ème} circonscription des Yvelines. « Se compromettre à Jean-Luc Mélenchon et à la France Insoumise, c'est assez cocasse comme situation, vous ne pensez pas ? », a poursuivi l'ex-députée macroniste. « Madame, franchement, après avoir plongé le pays dans le chaos... » lui a rétorqué Raphaël Glucksmann avant de se faire interrompre par la candidate de la majorité présidentielle, qui semblait avoir bien appris sa diatribe. Si vous voulez vous battre contre le Rassemblement National, allez dans le Gard, que monsieur Rousseau aille dans le Gard, là où il est élu ».

« Je n'ai fait que des circonscriptions où il y a un risque Rassemblement National, s'est défendu l'eurodéputé. Je vous promets que si j'avais parti lié le camp qui a plongé la France dans ce chaos, je ferais preuve de beaucoup plus d'humilité ». Pour rappel, le candidat de gauche Aurélien Rousseau est arrivé en tête au 1^{er} tour dans la circonscription, devant Nadia Hai. ■

EN BREF

LES MUREAUX

Venez assister au premier lancement de la fusée Ariane 6

La municipalité et Ariane Group diffuseront en direct, dans la soirée du mardi 9 juillet au Pôle Léo Lagrange, le premier tir du nouveau lanceur en partie imaginé et fabriqué aux Mureaux.

Envie de prendre part à un moment d'histoire ? Le nouveau lanceur européen Ariane 6 connaîtra son vol inaugural le mardi 9 juillet au soir, depuis Kourou en Guyane. L'objectif de cette mission est d'envoyer en orbite une dizaine de satellites, mais surtout de s'assurer que le nouveau bébé d'Ariane Group est bien opérationnel. Une retransmission en direct du lancement est organisée au Pôle

Léo Lagrange des Mureaux, dans la ville où la fusée a été en partie conçue et assemblée. Celui-ci doit être effectué entre 20h et 23h. L'enjeu est de taille : Ariane 6 doit permettre à l'Europe de rattraper son retard sur ses concurrents, dont fait partie la société Space X d'Elon Musk pour les États-Unis. Avec son nouveau lanceur, Ariane Group espère atteindre 12 lancements par an. ■



Le lancement est prévu entre 20h et 23h (heure française) à Kourou, en Guyane.



LA COULÉE VERTE

VISITES GRATUITES

ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE

Profitez d'une expérience unique : visitez la Coulée Verte implantée en plein coeur du site de production d'eau potable du Pecq-Croissy géré par SUEZ et située en bord de Seine.

Des guides experts de l'eau et de la Ligue de Protection des Oiseaux vous expliquent le cycle de l'eau et vous font découvrir la biodiversité présente sur le site.

POUR VOUS INSCRIRE, RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.portesouvertes.suez.fr/la-coulee-verte/>
ou **flashez-moi !**



YVELINES

Alexandrine Borgeaud, nouvelle directrice du SPIP

Le 19 juin avait lieu la cérémonie d'installation d'Alexandrine Borgeaud en qualité de directrice fonctionnelle du service pénitentiaire d'insertion et de probation des Yvelines. Celle-ci souhaite développer les partenariats afin de favoriser la réinsertion des prisonniers.

■ AURELIEN BAYARD

C'est une forme de consécration. Alexandrine Borgeaud est présente au sein du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) depuis sa création par décret en 1999. « On nous appelait même les bébés du décret » se remémore la nouvelle directrice fonctionnelle du SPIP des Yvelines. Dans un cadre général, celui-ci doit informer le juge du bon déroulement de la peine d'un prisonnier en fournissant divers justificatifs. Toutefois, un versant éducatif existe également afin de prévenir la récidive : « Est-ce qu'ils comprennent ce que l'État leur reproche ? Pour arriver à cela, des groupes de paroles sont mis en place. »

La récidive est évidemment une question épineuse, surtout dans un département qui compte des établissements pénitentiaires comme celui de Bois d'Arcy dont le taux d'occupation de de 155 %. « L'ar-

senal législatif est dense, comme les TIG ou le bracelet électronique, mais nous devons être inventifs et nouer de nouveaux partenariats » assure Alexandrine Borgeaud. Actuellement, des discussions ont été établies avec la CAF afin d'aider les personnes sortant de prison. « Cela nous permettra d'intervenir sur des besoins spécifiques comme l'éligibilité au RSA ou l'Allocation Adulte Handicapé » explique-t-elle. Toutefois, la problématique de la récidive peut trouver des explications ailleurs. La nouvelle directrice fonctionnelle du SPIP 78 fait notamment le lien avec la fermeture de lits en hôpital psychiatrique et les multiples séjours en prison de certains condamnés.

« Il y a également les petites peines qui encombrant et qui font preuve d'une efficacité moindre qu'une peine de probation pouvant être ajustée à la personne. » ajoute Alexandrine

Borgeaud. Le principal est également de stabiliser leur comportement, notamment par le respect des soins – souvent conditionné avec les peines de sursis – pour qu'en cas de nouveau comportement délictueux, celui-ci soit moins grave. La gestion de l'estime de soi est aussi à prendre en compte. « Souvent, leurs parcours de vie [aux prisonniers] ont été sinueux, constate la fonctionnaire d'État, ce qui entache leurs motivations pour changer. Il faut les aider à mettre en place les changements qu'ils désirent mettre en œuvre. »

C'est pour cela que des projets comme Envol(s) – deux statues ont été élaborées entre les détenus

de la maison centrale de Poissy et des élèves du lycée Le Corbusier de Poissy afin d'orner le parc du futur éco-quartier Rouget de l'Isle – sont parfois montés : « Cela permet d'ouvrir leur imagination et de les décloisonner. »

Enfin, un gros volet sur les violences intra-familiales est en cours d'élaboration, en commençant par le déploiement d'une formation dédiée à destination du personnel du SPIP 78. « Dans l'ancien SPIP où je travaillais, un programme de réalité virtuelle était utilisé pour les prisonniers, je suis en train de voir comment l'intégrer dans les Yvelines » conclut Alexandrine Borgeaud. ■



Directrice fonctionnelle du SPIP 78 depuis le début de l'année, Alexandrine Borgeaud a été intronisée dans ses nouvelles fonctions lors d'une cérémonie le 19 juin.

EN BREF

POISSY

L'école du quartier Rouget-de-l'Isle portera le nom de Lucie Aubrac

Le conseil municipal a choisi la figure emblématique de la Résistance pour baptiser la future école de l'écoquartier, qui devrait ouvrir en septembre.

C'est un vote qui n'a fait l'objet d'aucune contestation, lors du conseil municipal du 25 juin. Les élus de la Ville de Poissy ont décidé de donner le nom de Lucie Aubrac à l'école du futur écoquartier Rouget-de-l'Isle, qui devrait ouvrir ses portes en septembre. « Elle incarne admirablement les valeurs de courage, de solidarité et de résistance face à l'oppression, mais également l'importance de l'éducation dans la transmission des valeurs républicaines et citoyennes » a déclaré la maire Sandrine Berno Dos Santos. Un choix en accord avec la volonté de la commune de féminiser les noms des bâtiments publics, et de choisir une résistante comme pour l'essentiel des rues et bâtiments du quartier. « Nous ne pouvons qu'approuver ce choix éclairé de faire appel à notre mémoire collective, et ne pas oublier notre passé dans ce moment de doute que subit notre pays », a souligné l'opposition par la voix de Christophe Massiaux. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Une dizaine de châteaux d'eau vont être rénovés

Après un diagnostic réalisé en 2017 sur l'ensemble de ses installations du réseau d'eau potable, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a pris la décision de rénover 10 des 65 châteaux d'eau du territoire, à commencer par celui de Triel-sur-Seine, en travaux depuis le mois d'avril.

Le réservoir d'eau de Pissefontaine joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement des ro-

bi-nets des Trielloises et Triellois : sur les 2100 m³ qui alimentent quotidiennement la commune,

1700 m³ viennent de ses 2 bassins. L'ouvrage montrait cependant des signes de faiblesse depuis de nombreuses années, de quoi compromettre leur fonctionnement, la qualité de l'eau stockée mais aussi l'environnement.

C'est pour cette raison que la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) entreprend, en collaboration avec la municipalité de Triel-sur-Seine, des travaux de rénovation depuis le mois d'avril. Ce chantier, qui nécessite un investissement de 850 000 euros, va permettre la création d'une station de pompage le long de l'avenue de la forêt pour alimenter les réservoirs de l'Hauttil, ainsi que la rénovation des cuves du château d'eau. D'autres ouvrages similaires sont concernés : suite au diagnostic du réseau d'eau potable réalisé par GPSEO en 2017, il est apparu que 10 réservoirs d'eau nécessitent des travaux de rénovation. 5 en bénéficieront en 2024, et 5 autres en 2025. ■



Sur les 2100 m³ d'eau qui alimentent quotidiennement la ville de Triel, 1700 m³ viennent du château d'eau de Pissefontaine.

EPONE

Le réseau Initiative Seine Yvelines s'installe dans la ville

Auparavant aux Mureaux, le réseau Initiative Seine Yvelines a inauguré le 27 juin ses nouveaux locaux à Épône. Ils se trouvent désormais dans l'ancien bâtiment du CCAS qui a été entièrement remis à neuf.

Pour une fois, le réseau Initiative Seine Yvelines n'était pas présent pour inaugurer les nouveaux locaux d'une boutique à l'essai mais les leurs. Le 27 juin, le maire d'Épône, Ivica Jovic était accompagné de Patrick Robuchon, président du réseau Initiative Seine Yvelines, afin d'officialiser cette installation.

Étaient présents également, Jacques Fasquel, adjoint au maire délégué aux Travaux ainsi que les équipes du réseau Initiative Seine Yvelines. Ils prennent place dans les anciens locaux du CCAS qui ont été entièrement rénovés afin de proposer des espaces de travail confortables. Cette installation témoigne de la volonté de la Ville à préserver son

patrimoine bâti et à poursuivre le développement économique.

Auparavant le réseau Initiative Seine Yvelines était aux Mureaux, à l'Espace de l'Economie et de l'Emploi, 38 Avenue Paul Raoult. ■



Le réseau Initiative Seine Yvelines a quitté ses locaux des Mureaux pour s'installer à Épône.

VALLEE DE SEINE

Les élus communautaires votent une motion contre la Ligne Nouvelle Paris Normandie

Avec 97,54 % des suffrages exprimés, la motion d'opposition à la LNPN a été adoptée à une large majorité lors du conseil communautaire du 27 juin. Elle officialise l'entrée en résistance de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise face à ce qu'elle juge être un « projet inacceptable pour le territoire ».

■ MAXIME MOERLAND

Voilà plusieurs mois que les élus de la communauté urbaine GPSEO, sa présidente Cécile Zammit-Popescu en tête, multiplient les cris d'alerte face au projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie. Mais depuis le conseil communautaire du 27 juin, l'opposition du territoire est formalisée, gravée dans le marbre : les élus ont voté à une large majorité (97,54 % des suffrages exprimés) une motion d'opposition à ce projet de ligne ferroviaire, censé améliorer la liaison entre la Normandie et l'Île-de-France en offrant un gain de 10 minutes aux Normandes et Normands... pour un coût qui s'élèverait entre 10 et 15 milliards d'euros.

Les arguments avancés contre le projet sont nombreux. Outre l'aspect financier – cette nouvelle ligne est exclusivement au bénéfice des Normands mais son coût

serait assumé par l'ensemble des contribuables, dont les habitants de GPSEO qui n'en subiraient que les nuisances - la communauté urbaine met en exergue l'« opacité » du projet. Il y aurait eu « zéro échange avec les élus de GPSEO sur l'opportunité de réaliser un tel projet », et « zéro analyse des bénéfices / risques pour le territoire ». Sans parler de la concertation publique qui approche, sans information claire sur l'évolution du tracé et ses impacts sur le territoire.

Les élus alertent aussi sur les nuisances qui seraient provoquées pour les habitants de la Vallée de Seine. Les trains de marchandise seraient reportés sur les lignes actuelles (ligne J), sans parler des nuisances sonores et visuelles, des expropriations à prévoir, de la dépréciation des biens immobiliers ou encore de l'artificialisation de 198 hectares de terres agricoles.

En parallèle, une pétition a été lancée pour permettre aux habitants de se mobiliser, eux aussi, contre ce qu'elle juge être « un projet aussi coûteux pour les finances publiques de la France que dévastateur pour le territoire ». Pour signer la-dite pétition, cela se passe sur www.change.org/p/non-a-la-ligne-nouvelle-paris-normandie-lnnpn-ensemble-sauvons-notre-territoire. ■



En parallèle, une pétition a été lancée pour permettre aux habitants de se mobiliser, eux aussi, contre le projet.

■ EN BREF

YVELINES

La nouvelle spécialité culinaire locale a son livre de recettes

Le Yolin, spécialité culinaire yvelinoise imaginée par le chef étoilé Laurent Trochain, se décline en 259 recettes dans un livre paru le 26 juin.



Chaque page présentant une recette, une commune, et trois bonnes adresses d'artisans, commerçants, maraîchers, éleveurs, producteurs ou entreprises des métiers de bouche.

Le yolin est aux Yvelinois ce que la choucroute est aux Alsaciens, à un détail près : le yolin offre plus de flexibilité en permettant à chacun de donner libre cours à sa créativité, puisque sa forme et son goût peuvent varier. Il y a toutefois quelques règles à respecter pour être considéré comme tel : la préparation (une base de quiche sans pâte) doit être salée, se composer de farine de céréales ou de légumineuses, d'œufs, de lait et d'au minimum trois produits du territoire des Yvelines.

En début d'année, le chef étoilé du restaurant Numéro 3 de Tremblay-

sur-Mauldre, Laurent Trochain, a lancé un défi aux Yvelinoises et Yvelinois : s'approprier le yolin et créer sa propre recette. Le résultat ? Un livre avec 259 recettes, soit 1 par commune, sélectionnées par un jury de professionnels. Chaque page présentant une recette, une commune, et trois bonnes adresses d'artisans, commerçants, maraîchers, éleveurs, producteurs ou entreprises des métiers de bouche. Pour commander le livre, direction le site le-yolin.fr/le livre. Celui-ci est vendu au prix de 19,90 euros, dont 5 euros sont reversés aux Restos du cœur des Yvelines. ■

■ EN BREF

MAGNANVILLE

Top départ pour les travaux de l'été

La Municipalité de Magnanville fait le point sur les différents chantiers qui auront lieu dans divers secteurs de la commune, dans les prochaines semaines.

Plusieurs secteurs de la commune de Magnanville seront en période de travaux dans les prochaines semaines. À commencer par le secteur

des Cèdres : des travaux de renouvellement du réseau électrique ont débuté lundi, et dureront 3 semaines. Le stationnement sera interdit allée

des Cèdres, ainsi que rue de Beynes entre l'allée des Cèdres et la rue de l'Ouest.

Dans le secteur de l'hôtel de Ville, des coupures électriques pourraient intervenir, le mardi 9 juillet, rue Pierre Bérégovoy (n° 4 au 8, 18 au 20 et 24), entre 13h15 et 16h45. Ces interruptions, réalisées par Enedis, visent à améliorer la qualité du service. En raison de travaux de branchement au réseau d'eau potable, le stationnement est interdit entre 9h et 16h rue de la Ferme. La chaussée est réduite à une seule voie avec la mise en place d'une circulation alternée, et ce pour une durée de 40 jours.

Enfin, dans le secteur des Brosses, des travaux sont prévus à Mantella-Ville, boulevard Roger Salengro, à l'intersection de la rue des Pincevins et la rue de l'ouest. Une restriction de circulation sur une voie est prévue avenue de l'Europe, à l'approche du carrefour, à partir du 8 juillet pour une durée de 45 jours. ■



Des chantiers sont lancés dans les secteurs des Cèdres, de l'hôtel de Ville et des Brosses.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

LIMAY

Une réunion publique pour imaginer le futur du centre-ville

La municipalité de Limay organise, en présence de l'aménageur urbain Citallios, une réunion publique pour échanger sur la transformation du cœur de ville, le mercredi 10 juillet de 19h à 20h30 au sein de l'hôtel de Ville.

L'avenir du cœur de ville de Limay se précise. Les habitants auront l'occasion d'en savoir plus sur la future transformation du quartier, à l'occasion d'une réunion publique organisée le mercredi 10 juillet prochain, de 19h à 20h30 au sein de l'hôtel de Ville, à l'initiative de la municipalité.

L'aménageur urbain Citallios, en charge du projet de réaménagement,

sera présent pour exposer sa vision du centre-ville et les travaux qui seront mis en place. Un temps d'échange sera proposé à la suite de la présentation, pour permettre aux Limayennes et Limayens de donner leur avis et de soumettre leurs interrogations aux différentes parties prenantes. Si vous êtes intéressés, direction le 5 avenue du président Wilson mercredi prochain. ■



Un temps d'échange sera proposé à la suite de la présentation.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Le 18 juin aux alentours de 20h, alors qu'ils sont en contrôle routier rue du Commandant Boucher, les effectifs du commissariat de Mantes-la-Jolie perçoivent non loin d'eux des bruits caractéristiques de motocross pratiquant du rodéo dans des espaces boisés. Les forces de l'ordre se positionnent astucieusement afin de prendre en flagrant délit les fautifs. C'est alors qu'ils aperçoivent trois individus qui venaient de couper le moteur de leurs motocross. Deux d'entre eux sont interpellés – il s'agit de deux Mantais de 20 et 22 ans – tandis que le dernier larron arrive à se faire la malle à pied. Lors de la palpation d'usage, chaque mis en cause porte sur lui un couteau type « Opinel ».

Ils sont alors placés en garde à vue et les trois motocross sont saisis. Les recherches et vérifications d'usage font apparaître que la moto pilotée par le plus jeune est signalée comme

MANTES-LA-JOLIE Un rodéo urbain neutralisé

Le soir du 18 juin, trois jeunes de Mantes-la-Jolie s'amusaient à effectuer un rodéo urbain avec autant de motocross dont une volée. Les policiers ont réussi à interpellé deux qui ont écopé respectivement d'une peine de 4800 euros d'amende et de 3 mois de prison avec sursis.



Deux des trois conducteurs de motocross ont été arrêtés, le dernier réussissant à prendre la malle.

volée et l'autre engin présente des numéros de série suspects.

En audition, les deux reconnaissent les faits. Le premier admet qu'il s'amusaient à faire du rodéo sur une moto non homologuée tout en étant démunis des équipements de sécurité. Par ailleurs, il indique ne pas avoir eu conscience de représenter un danger pour lui-même ou autrui. Quant au second, il assure qu'il ignorait que la moto empruntée à un « ami » - dont il refuse d'indiquer le nom - était volée. À noter, que la somme de 398 euros était prélevée de son dépôt par la Direction

générale des Finances publiques des Yvelines car celui-ci était redevable envers le Trésor Public.

À l'issue des mesures de garde à vue, les Mantais finissent par être déférés en vue d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité et ils écopent respectivement de 3 mois de sursis probatoire pendant 5 ans et de 60 jours d'amende à 80 euros, soit 4800 euros. Les deux motocross - dont l'une neuve estimée à 4900 euros - font l'objet d'une demande de destruction judiciaire, la troisième étant destinée à être restituée à son propriétaire légitime. ■

MANTES-LA-JOLIE Passionné par les bus, il décide d'en voler un

Dans la nuit du 30 au 31 mai 2024, un jeune homme de Sartrouville a dérobé un bus dans le dépôt de Mantes-la-Jolie. Coutumier du fait, il a été interpellé à Pacy-sur-Eure (Eure) alors qu'il s'endormait au volant. Il a écopé de 6 mois de prison.

Heureusement qu'il n'est pas passionné par les tanks. Dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 mai 2024, un bus Mercedes-Benz

« Citaro » était dérobé dans le dépôt de la société RC Mantois. Par la suite, ce véhicule est localisé à Pacy-sur-Eure (Eure). La gen-

darmerie du coin est avisée et un jeune homme de 19 ans originaire de Sartrouville est interpellé alors qu'il se trouvait assoupi au volant. Lors de son contrôle d'identité, les gendarmes découvrent que le mis en cause était déjà connu pour des affaires similaires de vol de voiture et d'autobus, ainsi que pour défaut de permis.

Durant son audition, celui-ci reconnaît les faits en évoquant sa fascination pour les bus. Il explique alors avoir vu le dépôt de bus lors de son errance sur la localité et qu'il a alors décidé « d'en voler un pour aller se balader » jusqu'à Evreux, avant de se reposer sur la route du retour. Des examens toxicologiques ainsi que psychologiques sont effectués, les premiers ressortant comme négatifs et les seconds révèlent qu'il est bien apte à être jugé.

Il fait l'objet d'une reprise de garde à vue supplétive pour dégradations volontaires commises sur le bus (devis des réparations de 6654,81 euros). Le mardi 25 juin, il est finalement déféré au tribunal judiciaire de Versailles et écope de 6 mois d'emprisonnement. ■

THOIRY La joggeuse mordue par des loups va porter plainte contre le zoo

Le 23 juin, une joggeuse s'est faite mordre par des loups alors qu'elle faisait du jogging dans une zone safari interdite aux piétons. Elle a décidé de porter plainte contre l'établissement.

Le loup est un loup pour l'homme mais aussi pour la femme. Alors qu'elle passait le week-end au zoo de Thoiry avec sa mère et sa fille, une femme de 37 ans a été attaquée par des loups Mackenzie. Elle avait été transportée aux urgences rapidement et ses jours ne sont plus en danger.

Par la voix de son avocate, Me Cosima Ouhioun, elle a indiqué à l'AFP qu'elle allait porter plainte pour « manquements à une obliga-

tion de sécurité de la part du parc. » De son côté, le zoo de Thoiry a préféré ne faire aucun commentaire et se concentre sur l'enquête interne qui est en train d'être diligentée afin de faire toute la lumière sur cet événement.

« Elle espère que son cas serve à établir des standards suffisants en matière de sécurité dans ce parc animalier pour que plus jamais cela ne se reproduise », a déclaré Me Ouhioun au Parisien. ■



Alors qu'elle passait le week-end au zoo de Thoiry avec sa mère et sa fille, une femme de 37 ans a été attaquée par des loups Mackenzie.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cambriolée, la mère d'Adrien Rabiot assure qu'elle vendra la maison

Le 25 juin, le procès d'un des cambrioleurs de la maison de Véronique Rabiot, mère du footballeur international Adrien, a eu lieu. Celui-ci a écopé d'une peine de 18 mois de prison ainsi que d'une interdiction de se trouver dans les Yvelines pendant 5 ans.

Comme le rapporte 78Actu, le procès d'un des cambrioleurs de la maison de Véronique Rabiot, mère et agente du footballeur international français Adrien Rabiot, s'est tenu le 25 juin au tribunal de Versailles. C'était le seul qui pouvait être entendu par cette instance car les quatre personnes arrêtées sont mineures.

Selon les informations du site internet d'informations locales, presque tous les éléments volés - 10000 euros en espèces, une montre Hublot de luxe, encore des maillots de foot de collection

- ont été retrouvés. Seul manque à l'appel des vêtements haut de gamme ainsi que le trophée de la ligue des Nations remportée par le titi parisien en 2022.

Durant son procès, le jeune homme de 18 ans a expliqué ses motivations : « Se faire un peu d'argent pour en profiter par la suite. » Des propos qui n'ont pas dû plaire au juge présent lors de cette audience puisqu'il a été condamné à 18 mois de prison avec incarcération immédiate et une interdiction du territoire yvelinois pendant 5 ans à sa sortie. ■



Dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 mai 2024, un bus Mercedes-Benz « Citaro » était dérobé dans le dépôt de la société RC Mantois. Par la suite, ce véhicule est localisé à Pacy-sur-Eure (Eure).

ENGAGÉS

ENVERS LA COMMUNAUTÉ



Nous faisons plus que fournir de simples logements, nous construisons des communautés solidaires et inclusives.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

COURSE A PIED

Les Muriautins chaussent leurs baskets pour parcourir 2024 km avant les JO

Que ce soit en courant ou en marchant, de nombreux habitants se sont prêtés au jeu du « *Grand paris 2024 km* » des Mureaux, le mercredi 26 juin. Un événement sportif et convivial qui avait pour but de fédérer à quelques semaines des Jeux Olympiques de Paris.



Après le centenaire du cercle de la voile une semaine plus tôt, cette journée était un nouveau marqueur de l'engagement de la commune pour les JO et tout ce qui les entoure.

longtemps, on avait battu la plus grande distance parcourue par des habitants avec 498 km. L'intérêt de ce type d'événement, c'est qu'il y a des enfants, des seniors, toute la population se retrouve tous ensemble pour accomplir un même objectif». Et cet objectif, il a été accompli dans la soirée, sous les coups de 22h, par de derniers courageux bien déterminés à atteindre le seuil fatidique.

Après le centenaire du cercle de la voile une semaine plus tôt, cette journée était un nouveau marqueur de l'engagement de la commune pour les JO et tout ce qui les entoure. Le pinacle des animations olympiques aux Mureaux ? Le passage de la flamme olympique, entre le Centre Hospitalier et la piscine de Bécheville le 23 juillet prochain. ■

Toute la journée, et malgré la chaleur parfois étouffante de ce mercredi ensoleillé, bon nombre de Muriautines et de Muriautins ont parcouru la piste d'athlétisme du stade Léo Lagrange. Tantôt en courant à grandes enjambées, tantôt en marchant. Car « *Le grand pari 2024 km* », organisé par la Ville des Mureaux, n'était pas une compétition mais une épreuve collaborative et conviviale.

À J-30 de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris, l'objectif était d'atteindre collectivement la barre symbolique des 2024 kilomètres. Enfants, adultes, personnes âgées, ou encore personnes à mobilité réduite, tout le monde a apporté sa pierre à l'édifice en chaussant ses baskets, et en notant scrupuleusement chaque tour de piste effectué. Chacun à son rythme.

« C'est un petit clin d'œil aux JO de 2024, glisse François Garay après avoir enfilé son short pour, lui aussi, participer à l'effort collectif avec quelques foulées. Il y a très

TRIATHLON

Poissy sacré champion de France de relais mixte

Favoris de cette édition, les triathlètes pisciacaïens n'ont pas déçu : ils ont terminé à la première place du championnat de France des clubs de relais mixte, le dimanche 30 juin à Bordeaux, devançant Metz et le Tri Val de Gray.



C'est Kristelle Congi qui a offert la première place aux Piscicaïens lors du dernier relais.

La cité Saint-Louis continue d'asseoir sa domination sur le triathlon français. Les Piscicaïens ont été sacrés champions de France de relais mixte, dimanche dernier à Bordeaux, soit le 9^{ème} titre national pour le club.

Une course animée jusqu'à son terme

Le Poissy Triathlon partait favori de la compétition, au même titre que Metz, avec qui ils ont l'habitude de partager les titres. En tête au départ du relais, les Yvelinois ont vu les Lorrains revenir à leur hauteur à la fin du 3^{ème} relais. Le duel animera la course jusqu'au terme : c'est finalement Kristelle Congi qui offre la première place aux Piscicaïens lors du dernier relais, devant son homologue messin Margot Garabedian. Le podium est complété par le Tri Val de Gray, suivi d'Issy Triathlon et des Sables Vendée. Chez les juniors, le tiercé gagnant est composé des Sables Vendée Triathlon, de Poissy Triathlon et de Pontivy Triathlon. ■

RUGBY

Limay met le ballon ovale à l'honneur

Le mardi 25 juin se déroulait le tournoi scolaire du club de rugby de Limay, au complexe Auguste Delaune, rassemblant 1047 élèves pour une journée sportive et conviviale.



60 classes, allant du CP au CM2, se sont prêtées au jeu pour ce grand tournoi scolaire.

Les 8 écoles primaires de la ville de Limay se sont réunies sur le stade du complexe Auguste Delaune pour le grand tournoi scolaire de l'école de rugby locale, le mardi 25 juin dernier. Les jeunes Limayennes et Limayens ont pu tâter le ballon ovale durant toute une journée, durant laquelle pas moins de 1047 élèves se sont affrontés, issus de 60 classes allant du CP au CM2.

À l'arrivée, ce sont les joueurs de l'école Jean Macé qui ont pu soulever la coupe au terme de la journée. Ce nouvel événement autour de l'ovalie montre l'attrait du rugby chez les jeunes des communes du territoire, après Magnanville et sa 2^{ème} édition de *Drop en Seine* il y a quelques semaines, qui avait permis à de nombreux enfants de s'essayer à ce sport fédérateur. ■

MULTISPORTS

Poissy fait ses jeux

Organisé par la Ville, l'événement rassemblera des Piscicaïens et Piscicaïennes de tous les âges et de tous les quartiers, sur des épreuves ludiques et sportives.

Quel quartier sortira vainqueur des premiers Jeux de Poissy ? À l'occasion de *Poissy en Fête*, marqué par l'animation musicale place de la République et le feu d'artifice tiré depuis la Seine, des Piscicaïennes et Piscicaïens de tous les âges – à partir de 8 ans – porteront les couleurs de leur quartier respectif pour un tournoi ludique et sportif, le samedi 13 juillet.

Les quartiers représentés sont La Coudraie-Béthémont, Beaugard, Centre ville-Abbaye, le pôle gare, bords de Seine et l'île de

Migneaux, ou encore la Bruyère, le Clos d'Arcy, Noailles/Rouget-de-l'Isle et Saint-Exupéry/Technoparc. Parmi les épreuves, on retrouve du bubble foot, un tournoi de pétanque, un « *parcours wipeout* » ou encore du tir à la corde. Les deux meilleures équipes s'affronteront sur une dernière épreuve qui fera office de grande finale pour ramener le trophée dans son quartier. Pour être de la partie, direction la plateforme d'inscription accessible sur le site de la municipalité (ville-poissy.fr). ■



Les deux meilleures équipes s'affronteront sur une dernière épreuve qui fera office de grande finale pour ramener le trophée dans son quartier.



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E. Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Il y avait une certaine effervescence devant la Librairie du Pincerais, le samedi 29 juin. Pisciacais et Pisciacais déambulent, sourire aux lèvres et livres dédiés à la main, entre les différents stands du *Festival du livre* où des dizaines d'auteurs ont répondu présent pour rencontrer leurs lecteurs. « *J'ai pu avoir des exemplaires signés de Hervé Le Tellier et de David Foenninos, c'est surtout pour eux que je suis venue* », s'enthousiasme une lectrice.

C'est d'ailleurs pour ce dernier que la file d'attente était la plus longue pour échanger quelques mots, et faire dédicacer son livre. « *Je suis content, on a eu peur car il y a 1 heure, il a plu des cordes* » souffle un Thomas Chardon soulagé. Le propriétaire de la librairie n'a pas caché sa satisfaction face au succès de cette 2^{ème} édition de l'événement, qui se voulait plus ambitieuse que la précédente. « *On a doublé le nombre d'auteurs et d'autrices, ajoute-t-il. Il y a eu du*

POISSY Le Festival du livre fait le plein pour sa 2^{ème} édition

Dans un format plus ambitieux que l'année précédente, le *Festival du livre* de Poissy a permis aux lecteurs du territoire de rencontrer de nombreux auteurs, le week-end dernier.

■ MAXIME MOERLAND



Au total, c'est une cinquantaine de personnalités littéraires qui a pris part à l'événement.

monde pour les ateliers, mais aussi pour les rencontres ».

Au total, c'est une cinquantaine de personnalités littéraires qui a pris part à l'événement, que ce soit pour la vaste séance de dédicaces, les ateliers, ou les rencontres qui se sont déroulées du 26 au 29 juin. Contre une vingtaine l'an dernier. « *Pour l'instant, l'idée c'est que tant qu'il y a du monde et de la demande, c'est de*

le faire, mais surtout de prendre du plaisir, assure Thomas Chardon. *Je déteste les trucs télécommandés où on me demande de faire des choses s'il n'y a pas de plaisir. Et pour les équipes c'est chouette, ça permet de changer du quotidien de ce qu'il peut y avoir en librairie* ». L'événement s'est conclu avec un moment festif, le samedi soir, avec un concert de Mark Brenner Band dans la rue du Général de Gaulle. ■

VALLEE DE SEINE Bal, feu d'artifice... Et vous, vous faites quoi le 14 juillet ?

Les communes du territoire ont dévoilé leur programme pour la fête nationale. Que cela soit le samedi 13 au soir, ou la journée du dimanche 14 juillet, il y aura de quoi danser et vibrer, de Mantes-la-Jolie à Carrières-sous-Poissy !

Les Mantaises et les Mantais n'ont qu'un seul lieu, et une seule date à cocher dans leur calendrier pour la fête nationale : le 13 juillet, à partir

de 20h, c'est le square Briussel-Bourgeois qui accueillera les festivités avec un pique-nique géant, un concert de Barrio Libre dès 21h30,

avant une retraite aux flambeaux et le fameux feu d'artifice, tiré au bord de l'eau à 23h. Un peu plus à l'Est, aux Mureaux, c'est au parc de l'Oseraie que les festivités se dérouleront. Après le bal qui sera lancé à 18h30, une retraite aux flambeaux emmènera les habitants jusqu'à la place Bellevue pour admirer le feu d'artifice à 23h. À Conflans-Sainte-Honorine, le thème du feu d'artifice sera « *L'Odyssée épique : de la terre aux étoiles* » : il pourra être observé le long des Quais de Seine, depuis les terrasses du château du Prieuré, ou sur la place Fouillère, où un bal animé par un orchestre vous fera danser jusqu'à 2h du matin.

Du côté de Carrières-sous-Poissy, outre le feu d'artifice du samedi soir, une « *cérémonie patriotique* » sera organisée le dimanche, à 11h au cimetière de l'Arpent du Prieur, suivie d'un bal le soir même au parc de l'Hôtel de Ville. Mais s'il y a bien une commune qui fait dans l'originalité, c'est celle d'Achères, avec un spectacle de drones le samedi 13 juillet sous les coups de 23h, visible depuis la lisière Saint-jean. ■



Le week-end sera festif pour la fête nationale, en espérant une victoire des Bleus à l'Euro pour couronner le tout.

TRIEL-SUR-SEINE Des vacances la tête dans les étoiles

Pour les vacances scolaires, le Parc aux étoiles de Triel-sur-Seine a concocté un vaste programme, à partir du 8 juillet. Différents ateliers se succéderont : des visites guidées de l'espace muséographique, pour découvrir le ciel nocturne de l'hémisphère Nord, l'univers de sa formation à nos jours, et les grands moments de l'aventure spatiale, ou encore des soirées d'observations en plein air

pour observer le ciel étoilé à l'aide d'instruments. Des ateliers pratiques sont également au programme, avec des fabrications de maquettes du soleil pour comprendre son fonctionnement, ou des ateliers de dessin autour des planètes. Pour inscrire vos enfants aux activités des vacances du Parc aux étoiles, cela se passe sur gpseo.fr/agenda-des-sorties/parc-aux-etoiles. ■



Des ateliers pratiques sont au programme, avec des fabrications de maquettes du soleil pour comprendre son fonctionnement, ou des ateliers de dessin autour des planètes.

ORGEVAL À la bibliothèque, partagez vos coups de cœur aux autres lecteurs

C'est une initiative originale qu'ont mis en place les agents de la bibliothèque d'Orgeval. Désormais, les adhérents ont la possibilité de choisir leur ouvrage « *coup de cœur* » en rayon pour le faire découvrir à d'autres lecteurs : les bibliothécaires les placent ensuite

dans des pochettes-surprises, triées par type d'ouvrage, disponibles à l'emprunt pour tous. L'opération, mise en place tout l'été, permet à chacun d'aiguiser sa curiosité et de se plonger à l'aveugle dans une nouvelle histoire qui a marqué un autre lecteur. ■

LIMAY En juillet, donnez-vous en spectacle avec la Compagnie des contraires

Du 8 au 23 juillet, le cirque solidaire La compagnie des contraires vous propose de participer à la préparation et aux répétitions de sa création « *Le magicien de Soi* ». Les habitants de Limay et de Mantes-la-Ville pourront participer en prenant l'adhésion fixée à 15 euros, puis en répétant leur

partition de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Des représentations gratuites du spectacle seront ensuite proposées le mercredi 24 juillet, à 10h et 14h30 à la salle Christiane Faure de Limay. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, rendez-vous sur contact@compagniedescontraires.com. ■

MANTES-LA-JOLIE Jean-Claude et Brigitte Minet exposent leur art

Lui fait de la photographie, elle, de la peinture acrylique. Ensemble, ils exposeront leurs créations respectives du 2 juillet au 1^{er} septembre, à La petite galerie de Mantes-la-Jolie.

Jean-Claude et Brigitte Minet vous invitent à découvrir leur univers à travers l'exposition « *Arts en duo* », avec un vernissage prévu le 9 juillet à partir de 18h au 51 rue nationale. ■

REPORTAGE

Les élections législatives à LFM

Hier avait lieu le premier rendez-vous des Français avec ces élections législatives exceptionnelles pour renouveler l'Assemblée nationale après sa dissolution. Tout au long de la semaine, LFM a reçu les différents candidats des 7^e, 8^e et 9^e circonscriptions des Yvelines.



De nombreux candidats de Vallée de Seine ont été reçus dans les locaux d'LFM afin de parler de leurs projets.

Lundi Stephan Champagne, candidat pour la 8^e circonscription des Yvelines avec le soutien des Républicains hors Eric Ciotti, avec qui nous sommes revenus sur le projet de loi concernant la maison d'arrêt à Magnanville.

Mardi se sont succédés, Thierry Gonnot et Ali Kaya pour Lutte ouvrière de la 8^e et 7^e circonscrip-

tion, qui sont intervenus sur le climat politique actuel.

Mercredi, ce n'est pas avec un candidat que nous avons ouvert cette soirée mais avec le président du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bedier. Nous avons évoqué son retrait des LR à la suite d'une annonce de l'alliance avec le RN, lui qui en était un des

pilliers. A suivi alors, le candidat Hervé Riou pour la 9^e circonscription soutenue par les LR sans Eric Ciotti.

Jeudi soir, nous avons débuté la soirée auprès d'une non-candidate, Sophie Primas actuellement Vice-Présidente du Sénat et nous l'avons fait réagir sur les récents événements. À alors suivi, l'un des candidats de (l'ancienne) majorité présidentielle pour la 8^e circonscription des Yvelines, Alexis Costa accompagné de sa suppléante Zakhia Smail et toujours pour cette circonscription, l'ex député Benjamin Lucas sous la bannière du Nouveau Front Populaire. Chacun leur tour ils ont alors parlé de leur programme et la teneur inédite de ses élections.

Nous avons fini la semaine avec l'ancien député de la 9^e circonscriptions des Yvelines, Bruno Milienne soutenu par le parti présidentiel, une dernière émission placée sous le signe de l'émotion puisque nous avons eu affaire avec un candidat ému d'une possible élection RN dans sa circonscription. ■

Des entretiens à retrouver sur le site de lfm-radio.com en attendant le prochain tour ce dimanche 7 juillet !

LEVEL UP

Stone Flexance, revient avec son tout nouveau projet

Popo recevait dans *Level up* le rappeur originaire de Trappes pour nous présenter son tout dernier projet « *Incompris PART.1* » !

Direction le 78 avec un artiste made in Trappes, le rappeur Stone Flexance considéré comme l'une des pépites montantes du rap français était dans l'émission *Level up* au côté de Pauline aka Popo pour nous présenter son tout dernier projet « *Incompris PART.1* » !

Il enchaîne ses concepts de plus en plus novateurs, de ses freestyles « *La cabine* » en passant par le « *Flexance TV Show* ». Ce rappeur ne s'arrête pas là, aujourd'hui il nous fait découvrir son univers entre trap et mélodies ! Qu'est-ce que « *la flexance* » ? Un état

d'esprit, une attitude, une philosophie. Cet artiste nous réserve plein de surprises pour 2024 !

« *Incompris Part.1* » est disponible sur toutes les plateformes de streaming, partagez un moment entre le rappeur et entrez dans son intimité avec ce projet unique en son genre.

Retrouvez l'interview en podcast disponible sur notre site internet : www.lfm-radio.com ! ■

« *Level up* » du lundi au vendredi de 16h30 à 19h30 sur les ondes de 95.5 FM présentée par Popo.



Stone flexance enchaîne ses concepts de plus en plus novateurs, de ses freestyles « *La cabine* » en passant par le « *Flexance TV Show* ».

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	6			7	2			
	7		3	9	5	4		
2	4	9				7		5
9	8		6	2			4	
						6	7	
7	2	6	5		3			
8	9			4	3	5		
4				9			7	
6		7	2				8	

SUDOKU : niveau difficile

	9				7			
		8	6		9	4		
1		2	4			9	5	
6	8				5		7	
7			6		5			
9	7		1		3	2		
	3							
5			7		9	8		

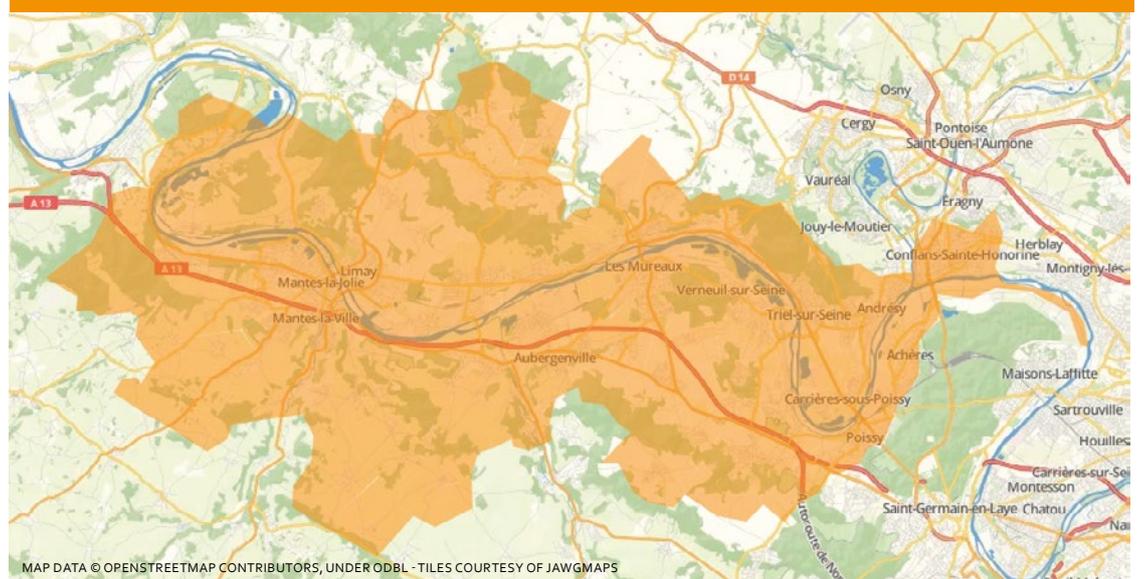
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°396 du 26 juin 2024 :

2	6	9	7	8	1	3	5	4
3	8	7	6	5	4	1	9	2
5	1	4	2	3	9	7	6	8
4	5	8	1	9	7	2	3	6
6	9	2	3	4	8	5	1	7
1	7	3	5	6	2	8	4	9
8	3	6	9	7	5	4	2	1
9	4	1	8	2	3	6	7	5
7	2	5	4	1	6	9	8	3

7	3	5	2	6	9	1	4	8
9	1	8	7	3	4	5	2	6
2	4	6	5	8	1	7	9	3
8	7	1	4	2	3	6	5	9
4	9	2	6	5	7	8	3	1
5	6	3	1	9	8	4	7	2
6	2	9	8	7	5	3	1	4
3	5	4	9	1	6	2	8	7
1	8	7	3	4	2	9	6	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 7-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

SEPUR

DES SOLUTIONS POUR ...



Les entreprises

Plus de 1200 clients nous font confiance !
De l'étude de vos besoins, à la visite du site, en passant par l'identification du mode de traitement adapté à chaque flux, nous sommes en capacité de répondre aux besoins de chaque entreprise !
Notre objectif : simplifier la gestion de déchets des entreprises afin de répondre aux exigences réglementaires.

Les collectivités

Depuis près de 60 ans, nous travaillons chaque jour pour des territoires plus durables. Acteurs de la gestion et de la valorisation des déchets dans plus de 23 départements français, aujourd'hui nous avons 250 collectivités clientes.
Notre objectif : préparer l'avenir des territoires aux côtés de nos clients, les collectivités.



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

@Groupe_Sepur



@Sepur

